

# ID Flash

L'information directe aux adhérents

## Absence d'anticipation face à la vague de chaleur : le Ministre persiste et signe

À la suite de la visio conférence ministérielle de mercredi 24 juin réunissant les organisations syndicales représentatives, **Indépendance et Direction** a dénoncé méthodes employées et les décisions annoncées pour le Diplôme National du Brevet.

Il n'est pas acceptable qu'au moment même où nous échangeons avec les représentants du ministère, le Ministre effectuait en parallèle des déclarations sur BFM TV.

Ce procédé témoigne d'un mépris du dialogue social et des représentants des personnel que nous sommes.

Parce que nous nous appuyons sur les remontées de terrain des équipes de direction, **Indépendance et Direction s'est prononcé en faveur du maintien des épreuves de français du vendredi 26 juin**

En outre, nous avons fermement défendu une mesure d'adaptation concrète :

- **L'avancement des épreuves à 08h00**

Cette proposition de bon sens a été écartée par le ministère au motif de contraintes de transport. Le préfet disposant des pouvoirs de réquisition nécessaires, l'argument étonne, d'autant plus que le ministre a annoncé retenir la solution de débiter à 08h00... pour la session de l'année prochaine. Sans doute que l'absence d'anticipation rend l'organisation plus complexe si elle devait être mise en œuvre dans l'urgence.

Le ministère a annoncé des aménagements, notamment l'instauration de deux pauses de 15 minutes entre les épreuves et la possibilité pour les élèves de se rendre aux toilettes dès la première heure. **Indépendance et Direction a alerté le ministère** sur le caractère ingérable de ces dispositions, qui placent les chefs d'établissement dans une situation organisationnelle complexe et préjudiciable.

**Indépendance et Direction a dénoncé avec force** le manque de moyens matériels et d'anticipation concernant les conditions de travail dans les centres d'examen :

- Nous avons réclamé la mise à disposition de matériel (ventilateurs, climatiseurs etc..) **par voie de réquisition si besoin**, demande restée sans réponse.
- Face au constat de l'augmentation des fiches SST (Santé et Sécurité au Travail) et aux inquiétudes légitimes pour la tenue des jurys et des corrections, **Indépendance et Direction a rappelé** qu'il n'appartient pas aux chefs d'établissement de pallier les défaillances de préparation de l'administration centrale.

**Indépendance et Direction dénonce le transfert de responsabilité du ministre vers les chefs d'établissement.**

Il est de sa responsabilité et de celle du gouvernement de faire en sorte que les établissements soient dotés en équipements de rafraîchissement afin que les élèves puissent être accueillis et les enseignements se dérouler normalement.

Il est de sa responsabilité d'engager le dialogue avec les collectivités territoriales et de s'assurer que leurs dotations de fonctionnement le permettent.

**Les canicules et autres périodes de fortes chaleurs ne sont plus une hypothèse mais une réalité durable.**

L'enjeu est désormais la rentrée car le mois de septembre pourrait s'avérer très chaud.